



Déclaration liminaire à la CAPD du Gard du jeudi 24 mars 2016

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs,

Nous aborderons cette déclaration en deux parties avant d'en venir à l'ordre du jour : une première centrée sur les valeurs et les principes que nous défendons dans notre institution et une deuxième qui interroge notre administration sur les nécessaires suites à donner à la manière dont se présentent les opérations du mouvement des personnels cette année.

Tout d'abord, au moment où **l'Europe est la cible de l'intégrisme religieux**, notre république doit à tout prix réaffirmer ses valeurs et ses principes. Car face aux tentatives de manipuler les esprits ou d'exacerber les communautarismes, les replis identitaires, **l'Education et la mixité sociale** seront toujours la réponse. Le SE-Unsa prend sa part dans ce combat... Sur la mixité sociale, en rappelant publiquement, chaque fois que cela nous est possible, l'urgence d'une politique ambitieuse d'urbanisme et d'aménagement du territoire, à Nîmes et dans le Gard pour favoriser la mixité dans nos écoles et nos collèges. Sur la laïcité, en donnant aux enseignants des outils, des contenus, de la formation. Car l'Ecole doit offrir à nos élèves, l'assurance de se forger une liberté de conscience et d'expression. Il faut prioritairement réaffirmer la neutralité de cet espace que constitue l'Ecole. De la même manière, nous attirerons votre attention sur l'importance d'une Ecole libre de toute implication religieuse ou privée... Par exemple, nous ne nous expliquons pas, que malgré nos échanges lors de la dernière CAPD, il soit encore proposé aux écoles, en date du 7 mars, de soumettre les élèves à un contrôle de la vision sous l'égide du Lion's club. C'est non seulement un constat d'impuissance de la part de notre médecine scolaire mais il y a, selon nous, un risque réel de mettre le doigt dans un engrenage pernicieux où ce sont des fonds privés, si bienveillants qu'ils se prétendent, qui assument cette **mission de santé publique** ! Nous invitons par ailleurs tous les enseignants et directeurs d'écoles à réaffirmer avec nous leur attachement au service public d'Éducation nationale, laïque et gratuit tant dans le financement de matériel scolaire que celui de séjours...

L'Ecole publique doit compenser au contraire les dérives de notre société fortement marquée par l'« **élitisme républicain** ». A ce sujet, nous saluons les conclusions de l'étude du CNRS qui démontre enfin, pour la première fois, que la **suppression de la note chiffrée** permet de réduire l'écart entre élèves de différentes classes sociales... Au Se-Unsa, nous en sommes convaincus, "il faut habituer l'élève, mais aussi ses parents, à mesurer ses progrès par comparaison, non avec les autres, mais avec lui-même." Nous demandons de longue date, la suppression de la note chiffrée et des moyennes au profit de livrets de suivi des compétences par palier d'acquisition... 4 paliers au plus. Nous attendons un outil numérique, mais surtout un pilotage local pour harmoniser les pratiques et... du temps de formation pour accompagner cela.

Accompagnement aux réformes, laïcité, évaluation des élèves sont autant de sujets qui doivent mobiliser notre institution dans un véritable **plan de formation continue** et c'est aussi notre sujet de préoccupation. Enseignants, IEN, agents administratifs, nous sommes tous très préoccupés, pour ne pas dire abasourdis par l'absence de **moyens de remplacement** cette année. Non content de priver les élèves d'enseignement lorsque leur enseignant est malade, cela paralyse toutes les actions de formation et d'information, d'indispensable accompagnement des réformes importantes que nous devons mettre en oeuvre. Ce manque de remplaçants impacte évidemment tout aussi gravement les temps de réunion d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation, ou le droit d'information syndicale. Si l'Education est un droit pour les élèves, le

remplacement est un devoir pour notre institution. Nous avons pourtant tiré tous les signaux d'alarme dès la rentrée 2015. S'il est trop tard désormais pour y remédier, nous serions bien avisés d'éviter de reproduire cette situation à la rentrée prochaine. Notre analyse est qu'il faut très tôt, statuer favorablement sur des demandes d'inéat dans le Gard Monsieur le directeur académique et nous vous proposons que la CAPD du mois de juin prochain porte ce point à l'ordre du jour ou a minima un groupe de travail. Il faut des enseignants en surnombre avant l'été pour prévoir une rentrée avec une brigade départementale opérationnelle à 100% et une liste complémentaire pour prévoir un éventuel déficit en enseignants.

Quant au **mouvement départemental**, depuis maintenant plusieurs semaines, le SE-Unsa relance le ministère pour faire entendre que l'élaboration des règles relève des CAPD et sont d'une trop grande importance pour que les enseignants du Gard se satisfassent de décisions imposées depuis la rue de l'Université de Montpellier. Depuis une semaine, curieusement, le rectorat fait machine arrière dans certains départements, sous la forme de bricolages de dernière minute bien regrettables. Cette conception du dialogue social ne nous satisfait en rien et nous préférierions que Madame le Recteur accorde un peu plus de crédit à nos propositions a priori. Ainsi, on continue à rejeter notre proposition pour la rentrée prochaine de transformer les stages filés des PES à mi-temps en $\frac{1}{4}$ temps filé plus des stages groupés en responsabilité sur d'autres cycles. Proposition qui avait pourtant déjà été faite par vos services, les formateurs, la direction de l'ESPE. Nous savons les conséquences de cette réponse négative. Il faudra donc tenter d'accueillir 180 stagiaires au lieu de 90 à la rentrée prochaine, en formation à l'ESPE et en stage dans les écoles en évitant d'impacter ni les PES, ni les TD qui ne sont en rien responsables de cette situation.

Nous serons aux côtés des personnels pour aider vos services, comme chaque année, à trouver le meilleur compromis.

Enfin, concernant les départs **en stage CAPASH**, le SE-UNSA regrette cette année encore l'impossibilité pour les collègues de se former dans les options A, B, C mais surtout E et G, s'autant que la couverture de l'ensemble des écoles, par le RASED existant, est insuffisante ; elle ne peut donc souffrir que des postes restent non pourvus, à nouveau, à la rentrée prochaine.

Monsieur le directeur académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Les délégués du personnel du SE-Unsa du Gard